

## CONTRAT DE PRET D'HONNEUR

(Co-contractant personne physique ET entreprise exploitée par une société)

N°2015 – 67 \*EST

### ENTRE

**VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE,**

association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901,

dont le siège social est situé 85-87 avenue du Général de Gaulle, 94017 CRETEIL

représentée par M. Patrice SIMOUNET, son président

ayant tous pouvoirs à cette fin en vertu de la délibération du Conseil d'Administration en date du 28 juin 2011

ci-après dénommée **L'ASSOCIATION,**

*d'une part*

**Madame REVELLAT Evelyne**

domicilié(e) à 129 Avenue Pasteur – 94360 BRY SUR MARNE

Situation matrimoniale : Mariée – Régime communauté d'acquêts

né(e) 15/02/1961 à GRENOBLE (38)

ci-après dénommé **LE BENEFICIAIRE,**

*d'autre part,*

### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Dans le respect des dispositions légales, L'ASSOCIATION a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une Petite ou Moyenne Entreprise (PME) ou Très Petite Entreprise (TPE).

Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt d'honneur, prêt personnel, sans intérêt, ni garantie, et peut faire bénéficier ce porteur de projet d'un parrainage et d'un suivi assurés gracieusement. A ce titre, le porteur de projet entre dans une chaîne de solidarité, qui lui offre un prêt d'honneur et un appui, qu'il accepte. Il deviendra à son tour, membre de cette chaîne, en concourant à aider d'autres porteurs de projet à entreprendre, par le remboursement de son prêt d'honneur et par sa participation, dans la mesure de ses moyens, à l'action de l'association en faveur des initiatives locales qu'elle mène sur son territoire d'implantation.

### Article 1 - MONTANT DU PRET

L'ASSOCIATION consent au BENEFICIAIRE, conformément à la décision du Comité d'Agrément du 21 MAI 2015, un prêt sans garantie ni intérêt de **10.000 € (Dix Mille Euros).**

### Article 2 - DUREE DU PRET

Le prêt est consenti pour une durée de **59 Mois**, y compris différé éventuel, à compter de la date de son versement, qui interviendra le **18 septembre 2015.**

Val de Marne Actif Pour l'Initiative

SIRET 42822211100026 • APE 9499Z

85/87 avenue du Général de Gaulle • 94017 CRETEIL

Accueil créateurs : 01 43 91 13 33 • Administration : 01 77 35 04 90



U

EK